Solidaires Finances Publiques D67
SYNDICAT NATIONAL
Section DISI GRAND EST

Liminaire du CSAL Emploi du 17 janvier 2024

Monsieur le Président,

Nous voilà à présent à siéger dans un CSAL Emploi dans lequel on se glorifie de créations d'emplois à la DGFIP. Or derrière un chiffre positif annoncé se cache une réalité négative pour la DGFiP et les agents !
Prés de 36 000 emplois supprimés depuis la création de la DGFiP, 130 000 agentes et agents en 2008 et 94 000 en 2023 et il faudrait se réjouir de n'avoir pour 2024 **que** 200 nouvelles suppressions d'emplois !
La Direction générale se félicite d'une évolution historique de la courbe des emplois. En effet, côté emplois pour 2024 nous en serions à +148 ETP (équivalent temps plein). Mais que se cache-il derrière ce chiffre ?
Il se cache : Un affichage trompeur
Avant tout, il faut repartir du PLF (Projet de loi Finances) 2024 qui prévoit une suppression nette de 200 ETP (initialement - 450 ETP). Ce nouveau coup de rabot sur les emplois n'est justifié à aucun moment, si ce n'est par la réaffirmation que la DGFIP doit, une fois de plus, jouer les bons élèves via une contribution supplémentaire. C'en est une de trop pour la DGFiP, contributaire depuis de trop nombreuses années de la baisse des dépenses publiques.
La DGFiP a par ailleurs été choisie pour accueillir de nouvelles missions, et donc étendre son périmètre. Ainsi, pour arriver au solde positif de +148 ETP, affiché par la DG, il faut prendre en compte les transferts d'emplois de +348 ETP liés aux transferts de missions, notamment des Douanes et de la taxe d'urbanisme.

Même si dans ce volet évolution des emplois au sein de la DGFIP, la sphère informatique semble connaître, cette année encore, une évolution positive , pour Solidaires Finances Publiques le compte n'y est toujour pas.

	AE	AFIPA	IP	IDIV HC	IDIV CN	IDEX CN	A	B	C	C/AST	Contractuels	Evolution des emplois par DISI
DISI Sud-Est Outre Mer		-1			1		5		-1		-1	3
DISI Sud-Ouest	-1	1			3		10	1	-7			7
DISI Centre Ouest					3			6	-8			1
DISI Nord				1	1	1	6	1	-8		-2	0
DISI Grand Est					3	1	6	1	-10	4	-1	4
DISI Rhone Alpes Auvergne				3	-1		9	7	-14		-1	3
DISI Ile de France	-1		2	2	4	1	3	8	-9		-5	5
Variation d'emplois par grade Toutes DISI	-2	0	2	6	14	3	39	24	-57	4	-10	23

Même s' il ressort au global et dans toutes DISI et tous types d'emplois confondus, un solde positif de 23 emplois, la catégorie C est une nouvelle fois sacrifiée avec 57

suppressions de postes pour 2024, ceci au « bénéfice » de postes de cadre A et B. Il serait ainsi plus juste de dire que nous sommes dans une doctrine de transformation d'emplois que de créations à proprement dit.
Notons que la plus grande part des postes de catégorie C se trouve dans les services d'assistance CID-SIL-AT, mais pour la DISI Grand Est également dans le service ADO de Reims. Services qui sont déjà en grande difficulté et parfois en souffrance. Et il est à craindre que les nouvelles suppressions d'emplois dans ces services ne fassent que compliquer davantage le travail des collègues au quotidien.
Au niveau des services centraux (SSI et maîtrise d'ouvrage), 51 emplois seront crées au titre du pilotage de la transformation numérique.

Si créer des emplois sur le papier est un premier pas, les pourvoir et pouvoir recruter du personnel pour les occuper est tout aussi important.

Or et à ce jour, de nombreux postes de cadres A créés l'an dernier restent toujours vacants.
Lors des derniers groupes de travail "informatique", Solidaires Finances Publiques a réaffirmé la nécessité d'augmenter de façon significative le volume de recrutements aux concours de la filière informatique, mais également d'anticiper ces recrutements !
Ainsi et par exemple, les nouvelles créations de postes sont connues trop tardivement pour que l'ensemble des stagiaires puissent se positionner, et ils ne peuvent donc être pourvus par les agents sortant d'école.

Et de manière globale, nous ne pouvons que constater que de nombreux postes demeurent sans titulaire, car la DGFiP est loin d'être attractive pour les métiers informatiques. Ceci est bien sûr lié en partie au faible niveau de rémunération proposé par rapport aux entreprises privées. Mais pas seulement.
Pour Solidaires Finances Publiques, si la DGFiP doit impérativement tenir compte de cette réalité, il est également urgent de diversifier les possibilités de recrutement par concours et de pouvoir apporter de meilleures conditions de travail et une formation plus solide aux collègues en poste.
Pour nous, le recrutement d'agents fonctionnaires est une priorité, et nous demeurons fermement opposés au recrutement de contractuels dans l'administration.

Ains**i Solidaires Finances Publiques revendique** :
• une vraie priorité donnée au recrutement par concours,
• une revalorisation des grilles indiciaires (pour tous les agents de la DGFiP),
• une augmentation du nombre de postes ouverts aux concours informatiques A et B,
• une vraie anticipation dans la création des nouveau postes, et le retour à un mouvement de mutation et d'affectation unique pour les stagiaires et les titulaires,
• la mise en place d'une réelle et solide formation interne pour se passer à terme d'intervenants externes,
• une réflexion sur la mise en place de concours internes et externes B- PAU et des concours internes et externes C – PAU